



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2233

L'an Deux Mille Vingt et le 8 Octobre de 18h00 à 20h25, le Conseil d'administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué par son président en exercice Augustin BONREPAUX, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires.

Présents :

Mesdames Elisabeth CLAIN, Christine TEQUI
Messieurs Augustin BONREPAUX, Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Jean CAZANAVE, Jean-Claude COMBRES, Jean-Luc COURET, Jacques ESCANDE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Louis MARETTE, René MASSAT, Alain MAYODON, Alain METGE, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Jean-Marc TEISSEIRE, André VIDAL, Pierre VIEL.

Excusés :

Absents : Monsieur Thierry PORTET.

Procuration :

Objet

Election du Président du SMDEA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMDEA

EXPOSE

- vu l'arrêté de création du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement
- vu le Code des Collectivités Territoriales
- vu les statuts du SMDEA

La présidence de l'assemblée est dévolue au plus âgé des membres du Conseil d'Administration, et le plus jeune, est nommé secrétaire de séance. (art L.2122-8 et art. L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

A ce titre, Monsieur René MASSAT a été nommé Président de séance et Monsieur Daniel GONCALVES, secrétaire. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

PROCEDE A L'ELECTION DE SON PRESIDENT

Madame TEQUI Christine propose sa candidature au poste de Présidente.

Après dépouillement, les résultats du vote sont les suivants :

⇒ Nombre d'inscrits	28
⇒ Nombre de votants	27
⇒ Nombre d'exprimés	24
⇒ Nombre de bulletins blancs ou nuls.....	3

Au vu de ces résultats, **Madame Christine TEQUI** a été proclamée élue à la majorité absolue au premier tour.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI

